

Acte n°2023-25
Le Conseil d'administration, en sa séance du 27 octobre 2023,
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente

- Vu** Le Code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;
Vu les Statuts de l'Université Lumière Lyon 2 approuvés par le Conseil d'administration le 27 avril 2018, modifiés,

Prend l'acte suivant :

OBJET : Lancement du projet de schéma directeur du développement durable - responsabilité sociale et environnementale

Les administrateurs prennent connaissance du lancement du projet de schéma directeur du développement durable - responsabilité sociale et environnementale, en appui de la présentation faite en séance, conformément au document joint en annexe.

Fait à Lyon, le 30 octobre 2023
La Présidente

Nathalie DOMPNIER

Le présent acte sera publié au recueil des délibérations et sur le site internet de l'Université à compter du 3 novembre 2023
Date de transmission au Recteur, chancelier des universités : 3 novembre 2023